



- FICHE BONNE PRATIQUE -

LAVERIE COLLECTIVE DE TABESBAST : PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU EN AMÉLIORANT LA CONDITION DE LA FEMME OASIENNE

Le Ksar Tabesbast relève de la commune territoriale Taghzoute N'Ait Atta province de Tinghir, au sud-est du Maroc. Ce ksar est alimenté par une khettarat, système traditionnel de captage des eaux souterraines. La khettarat en plus de servir à l'irrigation des parcelles au sein de l'oasis de Tabesbast, permet d'autres activités quotidiennes comme laver le linge des familles du Ksar.

En 2010 les agriculteurs de Tabesbast, principaux utilisateurs de la khettarat ont constaté la disparition de certaines espèces végétales ainsi que la diminution du rendement de certains arbres fruitiers.

Après diagnostic et analyse de l'eau de la khettarat, l'association dédiée à l'eau potable a pu mettre en évidence que cette eau était polluée par les résidus des détergents utilisés lors du nettoyage du linge.

MISE EN PLACE DE LA LAVERIE

En 2007, un groupe de jeunes du ksar reconnu par le groupement ethnique, crée une association dédiée à l'alimentation du ksar en eau potable. Ils permettent le branchement des maisons du ksar en eau potable et mènent plusieurs activités de développement local notamment en faveur de la femme oasisienne.

En 2011, la population du Ksar et l'association ont réalisé que l'eau des khettarats était polluée par les détergents utilisés pour le nettoyage du linge.

En effet, ce sont environ 20 femmes par jour qui viennent laver le linge au niveau de la khettarat.

Elles dépensent environ 200dh par mois et par foyer. Afin de réduire ces impacts et le coût du nettoyage, l'association a

Pour faire face à ce problème, l'association s'est engagée avec les femmes et la population dans la construction d'une laverie collective.

OBJECTIF DE L'EXPÉRIENCE

Préserver et valoriser la ressource en eau en réduisant les sources de pollution et en améliorant le quotidien des femmes.

initié la mise en place d'une laverie collective.

Pour ce faire l'association a réalisé une enquête auprès des femmes du Ksar pour avoir leur avis sur la création de la laverie collective. 85% des femmes étaient favorables.

Le travail a par la suite été de réaliser les études de marché et de rechercher des fonds pour mettre en place la laverie collective puis payer l'équipement et la main d'œuvre.

C'est ainsi qu'un projet a été rédigé et présenté au PNUD qui a contribué à hauteur de 50% au budget total.

Par la suite, l'association a procédé à la construction du bâtiment et des bassins de traitement des eaux de lavage puis acheté 10 machines à laver de 10 kg.



Maroc

Maroc, Région de
Drâa Tafilalet,
Taghzoute





Tableau d'organisation des opérations

FONCTIONNEMENT DE LA LAVERIE

Deux femmes salariées assurent le suivi des opérations de lavage. Pour cela, un système de gestion des opérations a été mis en place. A la réception, chaque produit est étiqueté comprenant le nom du client, le numéro de téléphone, le nombre de pièces et le type. Les vêtements sont ensuite triés par type et couleurs. Le nombre des opérations effectué par jour est de 30 par machine sachant que la laverie comprend 10 machines avec une capacité de 10kg.

◆ Parole d'acteurs

« La femme n'est plus un être humain, elle est exploitée comme un robot ».

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la laverie, un bureau a été mis en place. La secrétaire assure l'enregistrement numérique des opérations réalisées sur la laverie.

Pour cela, une base de données permet d'inscrire l'ensemble des données liées aux opérations ainsi que la quantité de produits lavés afin de calculer à la fin de la journée les recettes.

De la même manière, sont enregistrées les dépenses journalières en termes d'électricité, d'eau et de détergent.

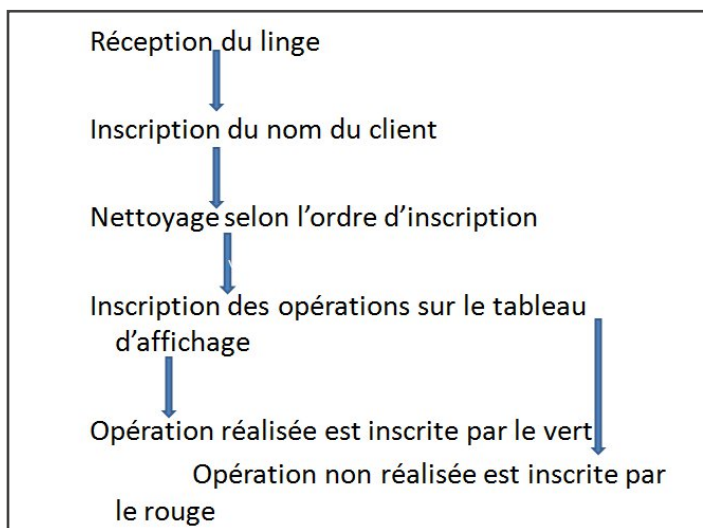
Les dépenses mensuelles sont les suivantes :

- Electricité : 700dh/mois
- Eau : 1dh/m³
- Détergent : 2000 dh/mois
- Entretien des machines : 800dh/mois
- Indemnités salariales : 800dh/mois.

LES ACTEURS

- INDH Province de Tinghir : participation de 8% du coût total de l'investissement
- PNUD : finance de 50% du coût total de l'investissement
- Conseil Provincial Tinghir : cofinance de 5% du coût total de l'investissement
- Association française Eaux du désert : accompagnement du projet
- Groupement Ethnique (soulalia) : mise à disposition du terrain qui représente 10% du coût total de l'investissement
- Association porteuse de projet (association Tabesbat pour la coopération et le développement) : contribue à 27% du coût total de l'investissement.

POINTS FAIBLES - POINTS FORTS



LES POINTS FAIBLES

- Courant électrique insuffisant
- Eau argileuse ayant un impact négatif sur l'entretien des machines et la qualité du linge, ce qui nécessite un changement fréquent des filtres.

LES POINTS FORTS

- Appropriation du projet par la communauté locale,
- Bonne réputation de la laverie

- Disponibilité et ambition de la main d'œuvre (filles du ksar ayant un niveau universitaire).
- Prix d'une lessive accessible. Le prix de chaque machine est de 10dh. Par conséquent, les habitants de certains Douars voisins utilisent la laverie

- Mise en place d'un système de gestion afin de garantir une bonne organisation et un suivi de travail.
- Disponibilité d'un réservoir d'eau d'une capacité de 30 tonnes

RÉSULTATS - PERSPECTIVES

L'installation de la laverie collective a contribué à la réduction du taux de pollution des eaux de la khetarrat. La diminution de l'utilisation des détergents qui causait la disparition de certaines variétés fruitières a contribué à la préservation de la biodiversité. Elle a également contribué à diminuer le gaspillage de l'eau au profit de l'irrigation en sensibilisant les femmes sur les quantités d'eau utilisées lors de la lessive et l'importance de l'économie d'eau et le rôle de l'eau non potable.

L'utilisation de détergents bios a permis de réduire la pollution des eaux d'irrigation. L'eau de lavage est ainsi décantée dans des bassins de traitement et est utilisée pour irriguer des parcelles situées autour de la laverie.

Le projet a permis aux femmes de faire des économies en réduisant les frais liés à l'achat de détergents (de 20 à 80 dh). Il a également permis de créer l'emploi permanents de trois jeunes filles assurant la gestion administrative et financière de la laverie.

Elle a également allégé la pénibilité de la corvée pour les femmes, leur permettant de libérer du temps pour de nouvelles activités. 40% des revenus de la laverie collective sont utilisés par les femmes

adhérentes à l'association dans l'artisanat et la pâtisserie. Les femmes organisent des séances pour apprendre le tissage et la couture ainsi que la pâtisserie.

Vu le succès de ce projet d'autres ksour comme Alnif, Imider ou encore Tinghir sont venus le visiter.

L'association souhaite intégrer à la laverie un atelier de repassage et acheter des machines à laver pour les tapis. Afin d'améliorer le fonctionnement de la laverie et faire des économies, l'association souhaite remplacer l'énergie électrique par l'énergie solaire.

Les revenus de la laverie permettent d'appuyer les adhérentes dans les créations des activités génératrices de revenus afin qu'elles puissent avoir une autonomie financière.

Contact

Ali Boussnir, Président de l'association Tabesbaste pour le développement et la Coopération,
0661621235



Laverie



Rédaction : Samira Hafiane (ANDZOA), Soukaina Allaoui (AOFEP), Lahcen Kabiri (AOFEP), Ahmed Jaakou (AOFEP)
Coordination : Jean-Baptiste Cheneval
Mise en page : Géraldine Allemand et Estelle De Marco
Production CARI 2018

